

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tel : 02.99.35.15.15

### 2. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

### 3. Objet du marché

Conception, développement et maintenance du site internet Rennes Centre ancien et de sa carte interactive

### 4. Durée du marché

La durée du marché est de trois ans à compter de sa notification.  
Date prévisionnelle de démarrage : Semaine 11

### 5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

### 6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant la candidature seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

### 7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

### 8. Critères pondérés de jugement des offres

- **Prix** : 50 %
- **Note méthodologique** : 50 %

### 9. Renseignements administratifs et techniques

Les réponses seront transmises via la plateforme de dématérialisation (<https://territoires.achatpublic.com>) à l'ensemble des entreprises inscrites.

### 10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

### 11. Date limite de remise des offres

Le 16 février 2018 à 17h au plus tard

### 12. Date d'envoi à la publication

Le 30 janvier 2018